

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024**

(selon ordonnance et décret du 07.10.2021 applicable au 01.07.2022)

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

*Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19*

*Étaient présents* : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Marie-Jeanne GODET, Stéphane BARBARIT, Mélanie PETITEAU, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT,

*Excusés* : Delphine MERLET qui a donné pouvoir Mélanie LOIZEAU, Clément RECROSIO, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE

*Date de convocation* : 20 février 2024

M. Patrice ROUSSELOT a été désigné secrétaire de séance

L'ordonnance et le décret du 07/10/2021 applicable au 01/07/2022 ont modifiés les documents de gestion du conseil municipal. Ainsi, le compte rendu est remplacé par un relevé des délibérations, avec indication du sens du vote. Pour obtenir le détail des délibérations, il convient de prendre connaissance du procès-verbal qui sera publié après approbation des membres du conseil municipal, c'est-à-dire avec un décalage d'un mois.

**1/27.02.24 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**2/27.02.24 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**3/27.02.24 AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**4/27.02.24 PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – RISQUE « PRÉVOYANCE »**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**5/27.02.24 CONVENTION UTILISATION PARCELLE INTERCOMMUNALE ZI 512**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

**6/27.02.24 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'USMV FOOTBALL**

Approuvé à l'unanimité des membres présents